



11, rue René Cassin
42100 SAINT-ETIENNE

Tél : 04 27 77 12 04
ciedyptik@gmail.com
www.dyptik.com

FICHE D'INSCRIPTION 2020 – 2021 Atelier de Breakdance & Hip-Hop

SPECIAL COVID: merci de préparer en amont fiche d'inscription, fiche d'adhésion, règlement et de les apporter le mercredi 23 septembre ou prendre rdv avec Annabel

DATE

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM

NOM DU PARENT.....

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

DATE DE NAISSANCE

EMAIL DU PARENT (en lettres capitales)
.....

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence et N° de téléphone
.....

○ Ateliers de danse:

- Mercredi 13h30-14h30 - Breakdance - à partir de 6 ans
- Mercredi 13h30-14h30 - Hip-Hop - à partir de 9 ans
- Mercredi 14h30-15h30 - Breakdance - à partir de 9 ans

Tarif : 180 €/cours + 5 € l'adhésion individuelle ou 10€ pour l'adhésion famille à l'association
réduction de 20% sur un deuxième cours, 20 % de réduction sur un membre de la même famille

RÈGLEMENT (aucun paiement ne sera possible après le 15/12/2020):

- Espèces
- Chèque(s) libellé à l'ordre de la compagnie DYPTIK (3 chèques maximum)
merci d'indiquer la date d'encaissement désirée (max le 15/12/2020) au dos des chèques
- Chèque Vacances/Sport



CONDITIONS GÉNÉRALES

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et en accepter les règles.
- J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier de l'association.
- J'autorise mon enfant mineur à participer aux cours auxquels il est inscrit.
- J'autorise, à titre gracieux, l'association Dyptik et tout média, à fixer, reproduire et diffuser mon image à toute fin promotionnelle du lieu et de ses manifestations. Cette autorisation vaut, pour la durée légale et pour le monde entier (Internet), pour toute diffusion par tout moyen de représentation publique et sur tout support de reproduction notamment numérique et vidéo.
- Je déclare être en bonnes conditions physiques pour suivre les cours auxquels je m'inscris et m'engage à fournir à l'association un certificat médical datant de moins de 3 ans.

- Spécial COVID:
 - Le masque est obligatoire au sein des studios à partir de 11 ans.
 - Le lavage des mains sera obligatoire avant d'accéder aux studios.
 - Les danseurs pourront le quitter dans le studio avant de s'entraîner

- Aucun remboursement des frais d'inscription n'est possible à partir de la première semaine des cours, soit à partir du 30 septembre 2020.

Fait à

Le

Signature